Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le vendredi 14 mars 2008 à compter de 13h00 à l'administration centrale de la CCSN, au 280, rue Slater, Ottawa (Ontario).

Présents:

M. Binder, président

A. Graham

C.R. Barnes

M.J. McDill

A. Harvey

R. Barriault

M.A. Leblanc, secrétaire

J. Lavoie, avocat général

K. McGee, secrétaire adjointe de la Commission

Les conseillers de la CCSN sont : A. Régimbald, A. Thibert, C. Ellyson, R. Jammal, P. Fundarek et B. Theriault

Adoption de l'ordre du jour

1. L'ordre du jour CMD 08-M18 est adopté tel que présenté.

Président et secrétaire

2. Le président préside la séance, appuyé par M. A. Leblanc, secrétaire, et K. McGee, secrétaire adjointe de la Commission.

Constitution

3. Étant donné qu'un avis de convocation à la réunion à huis clos, CMD 08-M17, en bonne et due forme a été envoyé et qu'il y a quorum des membres de la Commission présents par téléconférence, la séance est considérée comme dûment constituée.

Modifications au Règlement sur les installations nucléaires et l'équipement réglementé de catégorie II et au Règlement sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement

- 4. Concernant le CMD 08-M15, le personnel de la CCSN recommande à la Commission de modifier le Règlement sur les installations nucléaires et l'équipement réglementé de catégorie II et le Règlement sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement.
- 5. Comme le CMD 08-M15 renferme des documents confidentiels du Cabinet, qui ne sont pas accessibles au public, la question est examinée lors d'une séance à huis clos.
- 6. Par suite de ses délibérations sur la question, la Commission décide de modifier le Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la loi sur la sûreté et la réglementation nucléaire, comme présenté dans le CMD 08-M15.

Clôture

7. La séance est levée à 13 h 55.

Mo for A. Birden

Secrétaire

ANNEXE A

CMD DATE Dossier n°

08-M17 2008-03-13 (6.02.01)

Avis de la réunion tenue à Ottawa le vendredi 14 mars 2008

08-M18 2008-03-13 (6.02.01)

Ordre du jour de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le vendredi 14 mars 2008 à l'administration centrale de la CCSN, au 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

08-M15 2008-02-29 (20-1-18-4; 20-1-18-6)

Modifications au Règlement sur les installations nucléaires et l'équipement réglementé de catégorie II et au Règlement sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement